

QUITTANCE DE LOYER

Bailleur

JEAN PAUL SCI
2 Avenue de la Croix Baillet
95400 VILLIERS LE BEL
Siret : 840 514 822 00013

SBO95620@live.fr

Locataire

SNC DIFRAVAL

1 Rue de Noailles
60370 HERMES
Rcs beauvais 885 270 975

LOYER juillet 2022 Période du 01/07/2022 au 30/07/2022

Pour loyers des locaux sis :
1 Rues de Noailles - 60370 HERMES

Loyers: 1355.00 Euros

Provision charges : 450.00 Euros

TOTAL A PAYER : 1 805.00 Euros

Fait à **Hermes**, le 01/09/2018

Signature du Bailleur

Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui n'auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne s'aurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement. Elle est à conserver pendant trois ans par le locataire (article 7-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989)